

**AVIS DU PERSONNEL DES ACVM 58-315
PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE CONSULTATION****PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 58-101 SUR L'INFORMATION CONCERNANT LES
PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE, VISANT PARTICULIÈREMENT L'ANNEXE 58-101A1,
INFORMATION CONCERNANT LA GOUVERNANCE****PROJET DE MODIFICATION DE L'INSTRUCTION GÉNÉRALE 58-201 RELATIVE À LA GOUVERNANCE****Le 28 juin 2023**

Le 13 avril 2023, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les **ACVM** ou **nous**) ont publié pour consultation des projets de modification des obligations d'information et des lignes directrices en matière de gouvernance qui ont trait à la sélection des candidats au conseil d'administration, au renouvellement de celui-ci et à la diversité (les **projets de modification**). Ces projets exigeraient de l'information sur d'autres aspects de la diversité que la représentation féminine, tout en conservant les obligations d'information actuellement établies en la matière. En outre, ils prévoient la modification de l'instruction générale relative à la gouvernance en vue de rehausser les lignes directrices concernant la sélection des candidats au conseil d'administration et d'en introduire de nouvelles en matière de renouvellement de celui-ci et de diversité.

Prolongation de la période de consultation

La consultation doit prendre fin le 12 juillet 2023. Or, plusieurs intervenants souhaitent disposer de plus de temps pour étudier les projets de modification et formuler leurs commentaires. C'est pourquoi nous prolongeons la période de consultation jusqu'au **29 septembre 2023**.

Transmission des commentaires

Les intervenants sont invités à présenter leurs commentaires par écrit au plus tard le **29 septembre 2023** selon les directives énoncées à l'Annexe A.

Questions

Veillez adresser vos questions à l'une des personnes suivantes :

Autorité des marchés financiers

Olivier Girardeau
Directeur de l'encadrement et de la surveillance
de la finance durable
Tél. : 514 395-0337, poste 4334
Courriel : olivier.girardeau@lautorite.qc.ca

Martin Latulippe
Analyste expert à la réglementation
Tél. : 514 395-0337, poste 4331
Courriel : martin.latulippe@lautorite.qc.ca

British Columbia Securities Commission

Melody Chen
Senior Legal Counsel
Legal Services, Corporate Finance
Tél. : 604 899-6530
Courriel : mchen@bcsc.bc.ca

Nazma Lee
Senior Legal Counsel
Legal Services, Corporate Finance
Tél. : 604 899-6867
Courriel : nlee@bcsc.bc.ca

Alberta Securities Commission

Jennifer Smith
Senior Legal Counsel
Office of the General Counsel
Tél. : 403 355-3898
Courriel : jennifer.smith@asc.ca

Nicole Law
Senior Securities Analyst
Corporate Finance
Tél. : 403 355-4865
Courriel : nicole.law@asc.ca

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan

Heather Kuchuran
Director, Corporate Finance
Securities Division
Tél. : 306 787-1009
Courriel : heather.kuchuran@gov.sk.ca

Commission des valeurs mobilières du Manitoba

Patrick Weeks
Deputy Director, Corporate Finance
Tél. : 204 945-3326
Courriel : patrick.weeks@gov.mb.ca

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Jo-Anne Matear
Special Advisor to the Executive on Sustainable
Finance and Emerging Regulatory Issues,
Executive Office
Tél. : 416 593-2323
Courriel : jmatear@osc.gov.on.ca

Jonathan Blackwell
Senior Accountant, Corporate Finance
Tél. : 416 593-8138
Courriel : jblackwell@osc.gov.on.ca

Jodie Hancock
Senior Accountant, Corporate Finance
Tél. : 416 593-2316
Courriel : jhancock@osc.gov.on.ca

Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick

Ella-Jane Loomis
Conseillère juridique principale, Valeurs mobilières
Tél. : 506 453-6591
Courriel : ella-jane.loomis@fcbn.ca

Nova Scotia Securities Commission

Abel Lazarus

Director, Corporate Finance

Tél. : 902 424-6859

Courriel : abel.lazarus@novascotia.ca

Valerie Tracy

Securities Analyst

Tél. : 902 424-5718

Courriel : valerie.tracy@novascotia.ca

ANNEXE A
TRANSMISSION DES COMMENTAIRES

Veillez présenter vos commentaires par écrit au plus tard le **29 septembre 2023**.

Si vous ne les envoyez pas par courriel, veuillez également les fournir dans un fichier électronique (format Microsoft Word).

Veillez adresser votre mémoire aux membres des ACVM, comme suit :

Alberta Securities Commission

Autorité des marchés financiers

British Columbia Securities Commission

Bureau du surintendant des valeurs mobilières, Nunavut

Bureau du surintendant des valeurs mobilières, Territoires du Nord-Ouest

Bureau du surintendant des valeurs mobilières, Yukon

Commission des services financiers et des services aux consommateurs (Nouveau-Brunswick)

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Commission des valeurs mobilières du Manitoba

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan

Nova Scotia Securities Commission

Office of the Superintendent of Securities, Terre-Neuve-et-Labrador

Superintendent of Securities, Department of Justice and Public Safety, Île-du-Prince-Édouard

Veillez n'envoyer vos commentaires qu'aux adresses suivantes, et ils seront acheminés aux autres membres.

M^e Philippe Lebel

Secrétaire et directeur général des affaires
juridiques

Autorité des marchés financiers

Place de la Cité, tour Cominar

2640, boulevard Laurier, bureau 400

Québec (Québec) G1V 5C1

Télécopieur : 514 864-6381

Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

The Secretary

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

20 Queen Street West,

22nd Floor, Box 55

Toronto (Ontario) M5H 3S8

Télécopieur : 416 593-2318

Courriel : comment@osc.gov.on.ca

Nous ne pouvons préserver la confidentialité des commentaires parce que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces exige la publication des commentaires écrits reçus pendant la période de consultation. Tous les commentaires seront affichés sur le site Web de l'Autorité des marchés financiers au www.lautorite.qc.ca et sur celui de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario au www.osc.gov.ca. Nous invitons donc les intervenants à ne pas inclure de renseignements personnels directement dans les commentaires à publier. Il importe qu'ils précisent en quel nom le mémoire est présenté.